## SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ST HUBERT

Commune de Cornant et Égriselles-le-Bocage

## RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

## Consommation 2023-2024

## Coupon-réponse à retourner avant le 31/05/2024 à la Mairie d'Égriselles

Ne pas fournir ce document si votre compteur est installé à l'extérieur de votre propriété ou équipé d'une borne de télé-relève

propriété ou équipé d'une borne de télé-relève
Nom et prénoms du propriétaire (important) :
Adresse principale du propriétaire (important):
Tél du propriétaire (important):
E-mail:
Nom et prénoms de l'occupant :
Lieu du relevé : n° rue :
Relevé effectué le par
INDEX DE VOTRE (VOS) COMPTEUR(S):  N'indiquer que les éléments correspondant aux chiffres ou aiguilles noirs.
COMPTEUR À CHIFFRES :
1 <sup>er</sup> compteur:
2 <sup>ème</sup> compteur :
3 <sup>ème</sup> compteur :
COMPTEUR À AIGUILLES :
$\begin{pmatrix} 3 & & & & & & & & & & & & & & & & & & $

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de relever le compteur d'eau et de le signaler en Mairie, lors de la vente de la propriété, avant que les nouveaux propriétaires s'installent.